

AG du 19 mars 2022

L'assemblée Générale débute à 10H10.

Le président remercie toutes les personnes présentes.

L'Ordre du jour :

- ✓ Présentation du rapport moral de la saison 2020-2021
- ✓ Approbation du rapport moral de la saison 2020-2021
- ✓ Présentation du rapport financier 2020-2021
- ✓ Approbation des comptes de la saison 2020-2021
- ✓ Affectation des résultats de la saison 2020-2021
- ✓ Vote des tarifs des cotisations
- ✓ Présentation du budget prévisionnel 2021-2022
- ✓ Présentation du rapport sportif 2021-2022
- ✓ Récompenses
- ✓ Cooptation
- ✓ Questions diverses

Présentation du rapport moral 2020-2021

Le président Hatim CHAMCHI souhaite la bienvenue à tous.

Ce fut une année difficile au regard des différentes contraintes imposées par la crise sanitaire. L'année 2021 restera pour notre association comme pour beaucoup d'autres associations très moroses. Le club a répondu et réagit le plus positivement en fonction des impératifs évolutifs dictés par les orientations des instances qui ont régis les arbitrages des obligations sanitaires liés aux évolutions des contaminations. Les possibilités de s'entraîner correctement et régulièrement n'auront pas permis aux enfants des écoles de nages et à nos compétiteurs de pouvoir s'exprimer totalement pendant les rares compétitions autorisées. Malgré tout cela, le club a fonctionné et s'est adapté aux aléas et chacun des membres ont pu profiter des espaces disponibles dans les piscines. Le président tient à féliciter la cellule administrative et associative du club qui a permis de piloter les espaces de pratique en essayant de trouver des solutions et de la réactivité pour satisfaire tous nos

adhérents. Le club a également rencontré des difficultés dans sa gestion technique. La mise en sommeil de la structure C3P est une déception et le président est malheureusement déçu de constater que les clubs bourguignons n'ont pas adhéré au bon fonctionnement de ce projet fédéral. Il y avait un Cadre Technique d'Etat affecté à la gestion de la structure. Le club s'est également séparé du Directeur Général dans un accord commun. Malgré une volonté de vouloir bien faire, il n'a pas réussi à surmonter les difficultés de fonctionnement et répondre aux attentes du comité directeur du club. Pour pallier ce départ, la gouvernance du club s'est repositionnée pour assurer un fonctionnement opérationnel. Nous encourageons les parents de nageurs qui souhaitent nous prêter main forte à nous rejoindre et à servir l'intérêt général du club. Des nageurs ont quitté le club pour rejoindre d'autres clubs et nous leur souhaitons bonne chance. Nous avons accueilli de nouveaux salariés aux seins de l'association. Notre club devra trouver très vite la capacité à rebondir et générer une nouvelle génération de nageurs qui feront rayonner le blason du club. L'Alliance Dijon Natation a trouvé son essence et un fonctionnement croissant dans la fusion de trois clubs qui ont faits cause commune pour l'intérêt des jeunes nageurs et il faut perpétuer l'esprit d'une natation ouverte à chacun et chacune et une progression pour chacun et chacune.

Le Comité Directeur du Club a été renforcé avec des personnes ayant une compétence dans le domaine comptable. Aurélien Grivey a donc rejoint l'équipe.

Le club a tout de même organisé plusieurs événements dans l'année :

- La coupe de France en eau libre a permis à 150 nageurs de participer à cette compétition le 05 septembre 2020 sur la base nautique d'Arc-Sur-Tille.
- Un atelier Sport Unit a eu lieu le 11 septembre à la piscine des Grésilles afin de faire découvrir la natation.
- Des stages « J'apprends à nager » ont été proposés pendant les vacances scolaires. C'est un dispositif fédéral qui propose 10 séances d'une heure de natation gratuites aux enfants de 4 à 12 ans. Le club les organise chaque année ces stages.
- Le club a subi un arrêt des activités entre novembre 2020 et décembre 2020. Afin de maintenir un lien avec les nageurs et leurs parents, le club a proposé 3 webinaires. 30 personnes ont pu participer à chaque webinaire.

Mercredi 25 Novembre à 17h30

- Thème : **La charge de l'entraînement chez les jeunes**
- Avec **Aymeric Degoix** et **Florent Chevet** (entraîneurs ADN)
- Lien de connexion : meet.google.com/kcn-usjj-eqc + Live Instagram et Facebook

Mercredi 2 décembre à 18h30

- Thème : **Intégration de la préparation mentale chez les jeunes sportifs**
- Avec **Suzy Paquin** (Master 2 psychologie) et **Julien Pastre** (entraîneur ADN)
- Lien de connexion : meet.google.com/nnp-qpmo-ndj + Live Instagram et Facebook

Mercredi 9 décembre à 18h30

- Thème : **La préparation physique chez le nageur**
- Avec **Maxime Prou** (préparateur physique C3P) et **Ramzi Mekhmoukh** (préparateur physique et entraîneur ADN)
- Lien de connexion : meet.google.com/wos-ksht-bub + Live Instagram et Facebook

- Le Téléthon a eu lieu sous un format digital le 5 décembre 2020. Les jeunes du club ont nagé à cette occasion. Le déroulement de la manifestation a été retransmise tout au long de la journée.
- Depuis plusieurs années, le club distribue des papillotes et des clémentines à ses nageuses et nageurs au moment de Noël.

Il a fallu réorganiser les activités en janvier 2020 suite au couvre-feu mis en place. Il a fallu avancer les créneaux tardifs.

Du 16 janvier 2021 au 18 mai 2021, le club a dû cesser ses activités complètement suite aux annonces gouvernementales.

- Le 27 janvier 2021 un webinaire a été proposé sur le thème des bienfaits de la naturopathie pour les nageurs avec la participation de Sandrine Picard-Martin.
- Les nageurs du groupe CAF ont participé à un stage à Antibes du 07 au 17 février 2021.
- Les nageurs du groupe GCC ont participé à un stage à Dijon du 08 au 22 février 2021.
- Le 06 mars 2021 des compétitions ont eu lieu en interne pour tous les groupes.
- Du 25 mai au 3 juillet 2021 le club en partenariat de l'UCPA a organisé le dispositif « comme un poisson dans l'eau » pour le compte de la ville de DIJON. Ce dispositif a permis à 600

enfants d'apprendre à nager. 12 séances gratuites leur sont proposées sur les 4 piscines de Dijon. Des moniteurs du club ont été mis à disposition.

- Les nageurs des écoles de nage n'ayant pas pu bénéficier de cours de natation en raison du confinement, le club a organisé des stages de rattrapages gratuits pendant une période de 4 mois. L'objectif était que tous les enfants aient un stage. Sur les 1450 enfants, 870 enfants se sont inscrits. Ce qui a fait un taux de remplissage de 64%. Il y a eu de nombreux retours positifs des enfants et de leurs parents. Le club a été le seul en France à proposer ce dispositif sur une telle capacité.

Le président remercie pour l'attention qui lui a été accordé.

Approbation du rapport moral de la saison 2020-2021

Le rapport Moral 2020 2021 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés

Présentation du rapport financier 2020-2021

Mr Guingand du cabinet d'expertise comptable CPG et associés présente le rapport financier.

RESSOURCES ASSOCIATIVES			
	2020/2021	2019/2020	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	195 154 €	176 779 €	+10,4% 🏆
Cotisations des adhérents	259 811 €	314 712 €	-17,4% ⚡
Dons, Mécénats, Legs	6 693 €	4 050 €	+65,3% 🏆
Total des ressources	461 658 €	495 541 €	-6,8% 😞

Le rapport financier traduit bien le contexte sanitaire de cette année.

Les ressources associatives correspondent aux subventions versées par la ville de Dijon et les aides versées en raison du COVID par le département et France active.

La baisse des cotisations est liée aux remboursements qui ont été effectués aux adhérents.

Certains adhérents ont préféré avoir recours à un don au club plutôt que de demander le remboursement partiel de leur adhésion.

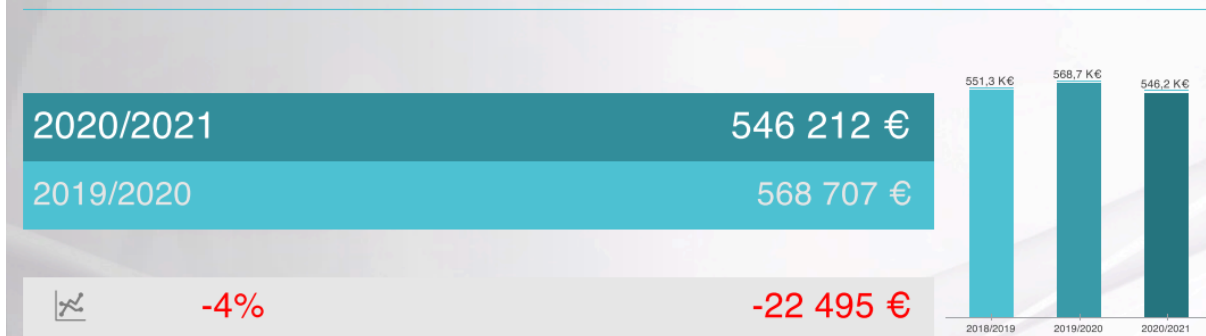
ACTIVITÉ GLOBALE

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Ressources associatives	461 658 €	495 541 €	-6,8% 😞
Ventes de marchandises	4 483 €	6 135 €	-26,9% ⚡
Prestations vendues	8 531 €	10 223 €	-16,6% ⚡
Activité globale	474 672 €	511 899 €	-7,3% 😞

Les ventes de marchandises comprennent la vente des cartes d'accès au bassin.

Les prestations vendues sont les formations BNNSA proposées par le club.

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



TRANSFERT DE CHARGES

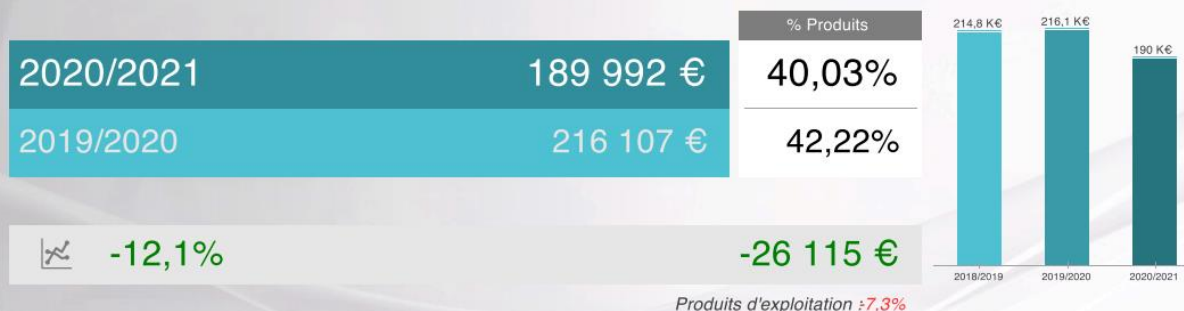


Les transferts de charge correspondent aux aides COVID pour la prise en charge sur les salaires et aux contrats d'apprentissage.

PRODUITS SENSIBLES

	2020/2021	2019/2020	Évolution
AIDES COVID - URSSAF	50 324 €	9 684 €	+40 640 € +419,7%
SUBVENBTIONS COVID	12 000 €	0 €	+12 000 €
REMB. COTISATIONS COVID/,	-60 105 €	0 €	-60 105 €

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES SENSIBLES

	2020/2021	2019/2020	Évolution
PRESTATIONS FACTUREES A	62 632 €	52 298 €	+10 334 € +19,8%

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Fournitures consommables	14 171 €	24 077 €	-9 906 € -41,1%
Sous-traitance	0 €	954 €	-954 €
Locations, Charges locatives	80 386 €	88 218 €	-7 832 € -8,9%
Entretien, Réparations	205 €	6 616 €	-6 411 € -96,9%
Primes d'assurance	1 207 €	1 315 €	-108 € -8,2%
Personnel extérieur	6 007 €	0 €	+6 007 €
Intermédiaires et honoraires	21 049 €	17 433 €	+3 616 € +20,7%
Informations et communications	4 072 €	7 281 €	-3 209 € -44,1%
Déplacements, Réception	4 128 €	5 224 €	-1 096 € -21%
Frais postaux, Télécom.	980 €	926 €	+54 € +5,8%
Frais bancaires	1 011 €	1 578 €	-567 € -35,9%
Autres services extérieurs	56 776 €	62 485 €	-5 709 € -9,1%
TOTAL	189 992 €	216 107 €	-26 115 € -12,1%

L'année dernière il y a eu plus de dépenses en achat de fournitures sportives.

Il y a recours à du personnel extérieur.

Il y a eu recours à des avocats dans le cadre de procédures en cours.

Des récompenses ont été faites aux vainqueurs de compétition.

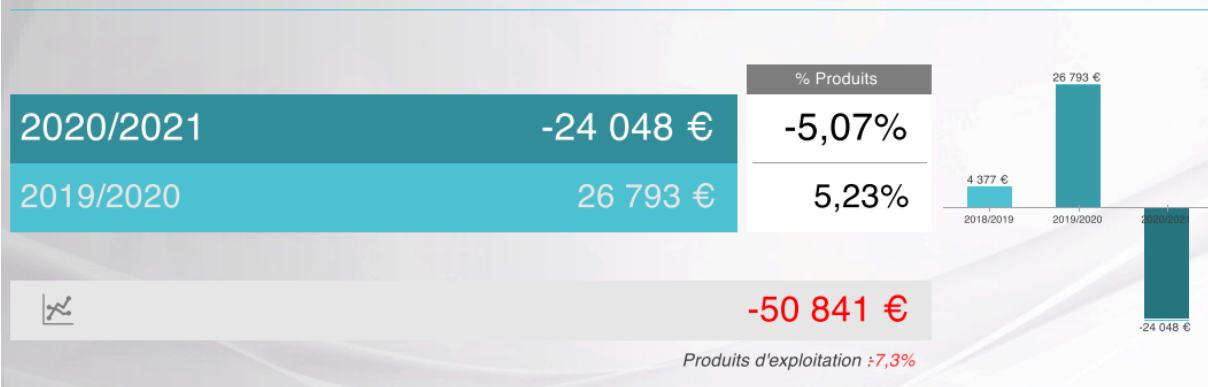


Il y a hausse des charges du personnel due au versement d'indemnités de rupture conventionnelle.

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2020/2021	2019/2020	Évolution	
Salaires bruts	237 761 €	209 683 €	+28 078 €	+13,4%
Charges sociales	62 430 €	48 956 €	+13 474 €	+27,5%
Taux de charges sociales	26,26%	23,35%	+2,9	
Autres charges du personnel	1 416 €	1 745 €	-329 €	-18,9%
Intérimaires	6 007 €	0 €	+6 007 €	

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



Il y a un constat de déficit à hauteur de 24000€ suite à un remboursement de 60000€ sur les adhésions. Abstraction faite de ce remboursement l'année est similaire à l'année précédente. C'est plutôt une belle performance. Cela aurait pu être pire.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



Ce déficit sera pris sur les fonds propres de l'association. Ce qui a pour effet de faire rebaisser la capacité d'autofinancement du club à - 23000€.

Le club a bénéficié d'un PGE. Au 30/09/2021 il est toujours en trésorerie. Il sera remboursé sur 4 ans à partir 2023 car le club bénéficie d'un différé de 2 ans.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2020/2021	2019/2020	Évolution	
Produits d'exploitation	474 672 €	511 899 €	-37 227 €	-7,3% ☹️
Marge globale	-58 959 €	-40 921 €	-18 038 €	-44,1% ⚡
Charges de fonctionnement	189 992 €	216 107 €	-26 115 €	-12,1%
Impôts et taxes	5 936 €	6 866 €	-930 €	-13,5%
Charges de personnel	301 607 €	260 384 €	+41 223 €	+15,8%
Dotations aux amortissements	1 362 €	1 272 €	+90 €	+7,1%
Résultat d'exploitation	-24 663 €	26 793 €	-51 456 €	
Résultat financier	99 €	231 €	-132 €	-57,1%
Résultat courant	-24 564 €	27 024 €	-51 588 €	
Résultat exceptionnel	516 €	-231 €	+747 €	
Résultat de l'exercice	-24 048 €	26 793 €	-50 841 €	

REPARTONS DE VOTRE RÉSULTAT

Résultat de l'exercice 2020/2021	-24 048 €
Charges sans décaissement de trésorerie	+1 362 €
Produits sans encaissement de trésorerie	-411 €
Moins-values sur cessions d'immobilisations	0 €
Capacité à générer de la trésorerie	-23 097 €

C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Financements externes : Ce qui est rentré	CAF : -23 097 €
Dons, Legs en nature	0 €
Souscription d'emprunts	+90 000 €
Subventions d'investissements	+4 000 €
Autres financements	0 €
Total rentré	+94 000 € 🏆

A reporter : 70 903 €

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Besoins financiers : Ce qui est sorti		Report : 70 903 €
Investissements		-4 773 €
Remboursements d'emprunts (Capital)		-8 000 €
Remboursements sur autres financements		0 €
Total sorti		-12 773 €

A reporter : 58 130 €

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DES DÉCALAGES LIÉS À L'EXPLOITATION

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
			Report : 58 130 €
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers	10 jours	+310 €	-310 €
Dettes fournisseurs	41 jours	-21 113 €	-21 113 €
Autres créances		-3 429 €	+3 429 €
Autres dettes		+36 634 €	+36 634 €
Total des décalages			+18 640 €

Mouvement net de trésorerie : 76 770 €

SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 30/09/2020	221 952 €
+ Mouvements de trésorerie 2020/2021	+76 770 €
Solde de Trésorerie au 30/09/2021	298 722 €

Mr Louis Martin Martin notre commissaire aux comptes explique que son rôle est de vérifier la véracité des comptes du club.

L'ensemble des contrôles n'ont pas mis en évidence d'irrégularités.

Une seule observation, le résultat aurait dû être presque à l'équilibre cette année selon le plan pluriannuel qui était prévu pour les comptes du club. Mais la baisse à – 23000€ sur capitaux propres est justifiable.

L'encaissement des cotisations en début de saison suivante permet d'assurer la trésorerie.



Il y a un litige non enregistré pour 16000€ pour la caisse enregistreuse. Le club estime être dans son bon droit. Ce qui explique l'absence de provision pour ce litige.

Aucune convention n'est identifiée avec les membres du comité directeur. Le commissaire aux comptes rend donc un rapport à néant.

Approbation des comptes de la saison 2020-2021

Le rapport financier 2020-2021 est adopté à l'unanimité des présents et représentés

Affectation du résultat de la saison 2020 2021

Le résultat est affecté au report à nouveau débiteur. -

L'affectation du résultat de la saison 2020-2021 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Validation du tarif des cotisations

Il y a une augmentation des cotisations qui est proposée. Les cotisations n'ont pas augmenté depuis 6 ans. Le club doit procéder à une augmentation pour avoir un prévisionnel à l'équilibre. Sur la saison 2020/2021 le club a reçu une aide de France Active. Ce qui a permis de limiter les pertes du club.

Mais pour la saison prochaine, la licence de la fédération qui est inclus dans les cotisations du club va augmenter. Cette augmentation de la licence de la fédération sera votée à l'occasion de la prochaine assemblée de la fédération.

Section	tarifs 2021-2022	Nouveaux tarifs
EDN 45min	180	207
EDN 60min	222	249
Pré-compétition	261	300
Jeunes	315	366
GCC	315	366
CAF	315	402
Masters	315	327
Masters TC	415	427
Ados sportifs et étudiants	315	249
BNSSA	250	270

Le coût d'un nageur va être réactualisé par un jeune stagiaire qui va intervenir prochainement au club

Le dernier calcul mettait en évidence un coût de :

- 1500€ pour un nageur en catégorie poussin
- 5000€ Pour un nageur en catégorie jeune
- 4000€ pour un nageur au groupe GCC

Il y a 2 absents. Les nouveaux tarifs des cotisations sont donc adoptés à la majorité des présents et représentés.

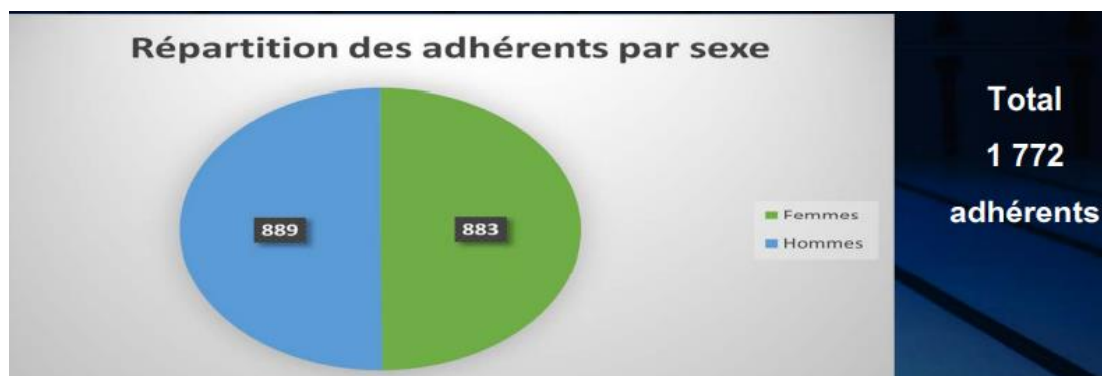
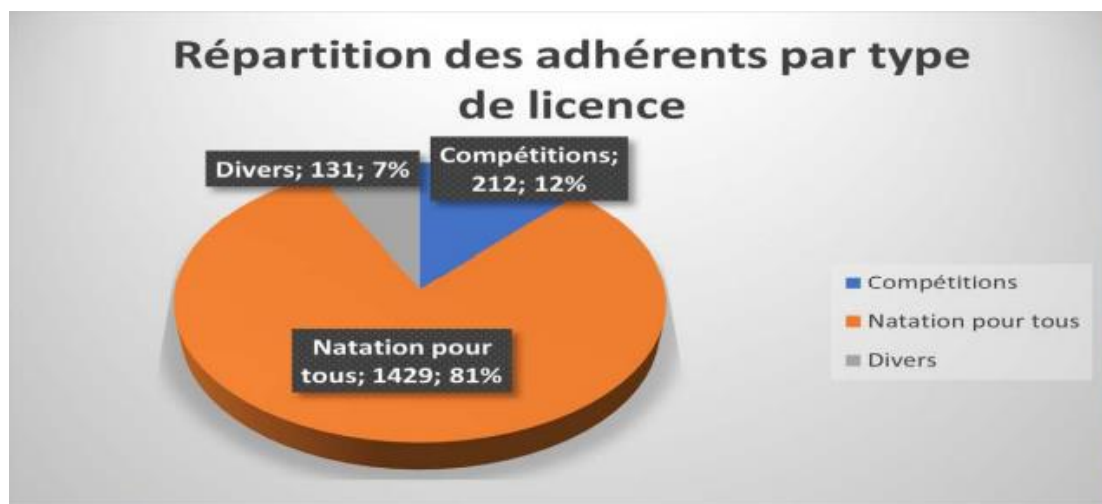
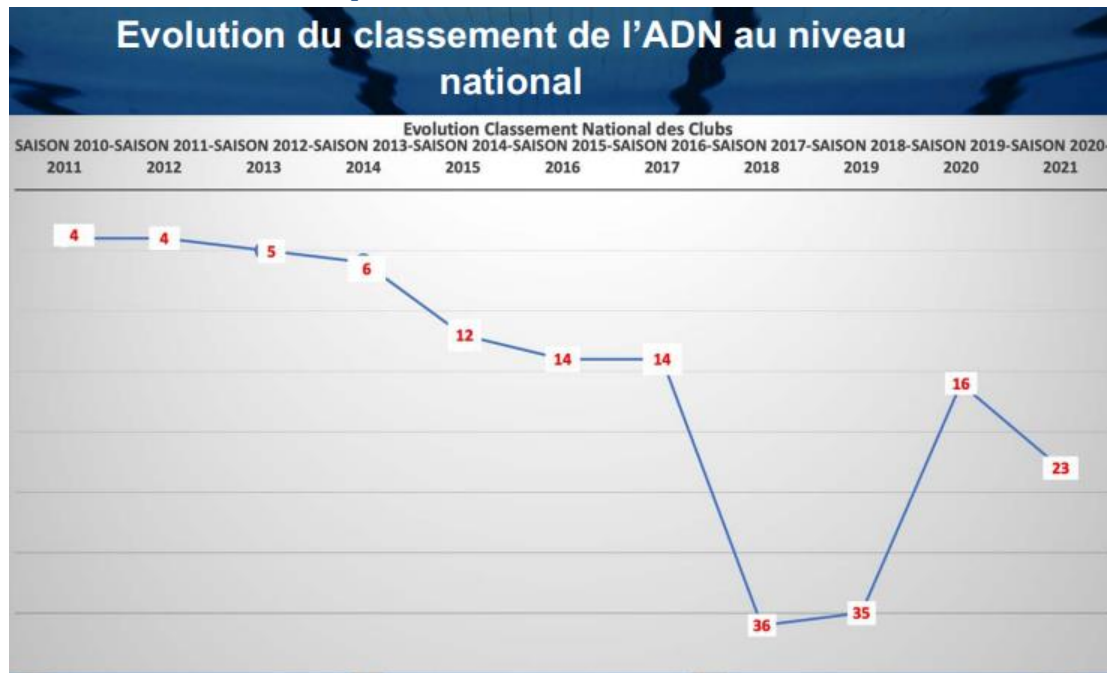
Présentation du budget prévisionnel 2021-2022

PRODUITS		CHARGES	
COTISATIONS (inclus sub ville de dijon licence, chèque vacances)	35000	SALAIRES ET CHARGES	377000
		REMBOURSEMENT COTISATION	3 000
		LICENCES	45000
		AFFILIATION	1000
APPORTS PARENTS STAGE	21000	STAGES	21000
APPORTS PARENTS STAGE ligne d'eau	1000		
APPORTS PARENTS COMPET	5000	COMPETITIONS	55000
		C3P	0
APPORTS PARENT CREPS		HEBERGEMENT CREPS	0
SUBVENTION VILLE DE DIJON FONCTIONNEMENT	90000		
SUBVENTION VILLE DE DIJON LIGNE D'EAU	70000	LOCATION LIGNE D EAU BO et PARC	140000
SUBVENTION DIJON METROPOLE LIGNE D'EAU	70000		
SUBVENTION FONCTIONNEMENT DEPARTEMENT		LOCATION MINIBUS	6000
SUBVENTION EVENEMENT DEPARTEMENT	10000	FRAIS DE COMPTABILITE (salaire et compta)	14000
SUBVENTION APPRENTISSAGE (DR et REGION)		COMMISSAIRE AUX COMPTES	3600
SUBVENTION REGION EMPLOI EMMA		AVOCAT	1000
SUBVENTION ARS APPRENTI	20000	EQUIPEMENT CLUB	7500
SUBVENTION ANS ACTION	0		
SUBVENTION ANS	20000	VIE DU CLUB	6000
SUBVENTION LIGUE DE BOURGOGNE (JAN et Evenement)	6000	ASSURANCE	1500
SUBVENTION FFN club national		LOCATION LOGICIEL	1600
SUBVENTION OMSD		POSTE	1000
SUBVENTION AUTRES ORGANISMES France Active	30000	TELEPHONIE	1000
SUBVENTION EMPLOI CONSEIL REGIONAL	7000	SERVICE BANCAIRE	1200
PARTENARIAT ET MECENAT	5000	FRAIS PARTENARIATS ORGANISATION	0
		ACHAT POUR EVENEMENT	5000
VENTE CLUB Stage	1000	COMMUNICATION	4500
VENTE CARTE BO PARC	500	FOURNITURE BUREAU	5000
APPORTS BNSSA	2500	BNSSA	700
		FONCTIONNEMENT GO	2500
VENTES EVENEMENTS (Buvette, engagement,..)	7000	ACHAT LOCATION EVENEMENTS	900
		PETIT MATERIEL	2000
	707000		707000

L'augmentation des tarifs des cotisations permettra d'avoir un budget de fonctionnement à l'équilibre.

Le budget prévisionnel 2021-2022 est adopté à l'unanimité des présents et représentés

Présentation du bilan sportif 2020-2021



L'Alliance Dijon Natation est le deuxième club français en termes de licenciés après le TOEC de Toulouse.

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité des présents et représentés

Groupes	2019/2020	2020/2021
Initiation	500	500
Initiation Fort	174	178
Perfectionnement	746	753
Avenirs	22	17
Total	1442	1448

Pour la saison 2020/2021, le nombre d'adhérents des EDN a été en hausse par rapport à la saison 2019/2020

Rapport sportif

Groupe POUSSINS Entraîneur Florent CHEVET

Composition du groupe :

34 nageurs de 9 à 10 ans répartis sur 3 piscines :

- 11 au Bassin Olympique
- 11 au Carrousel
- 12 à la Fontaine d'Ouche

3 entraînements par semaine dont un en commun au Bassin Olympique.

Une seule compétition en décembre 2021, les interclubs avenir, où l'équipe de Dijon termine 4^{ème} au niveau national.

En septembre 2021, 15 nageurs sont passés en Benjamins : 6 en CSS et 9 en club.

Rapport sportif

Groupe BENJAMINS Entraîneur Aymeric Degoix

Composition du groupe : 24 nageurs

- 12 nageurs CSS (+2 par rapport à 2019-2020)
- 12 nageurs section club (+8 par rapport à 2019-2020)

Les nageurs ont entre 11 et 13 ans, catégories Jeune 1, 2 et 3.

Objectifs et projet :

L'épanouissement du nageur et la construction d'un projet au sein de sa discipline ; le développement des 4 nages par rapport à des principes biomécaniques de bases ; ainsi qu'un développement de l'autonomie du nageur.

Résultats nationaux

Groupe BENJAMINS

- Yael Kiloutchko remporte le trophée à nageurs au niveau National Jeune 1
- Yael Kiloutchko (jeune 1) participe à la finale A au 50m Dos (Jeune 1 et 2) des championnats de France Jeune
- Bérénice Fortier (Jeune 2) participe à la finale A au 200m Dos (Jeune 1 et 2) et la finale B au 100m Dos (Jeune 1 et 2) des championnats de France Jeune
- Romane Wunschel-Gelin participe aux finales B du 50.Papillon (Jeune 1 et 2), 100 Papillon (Jeune 1 et 2), 100 Dos (Jeune 1 et 2) et du 50 Dos (Jeune 1 et 2).

Qualifications aux championnats de France Jeunes :

- Yael Kiloutchko : 50 Pap, Dos, Brasse, NL / 100 Pap, Dos, Brasse, NL / 200 NL, Dos, 4n / 400 NL
- Romane Wunschel-Gelin : 50 Pap, Dos, NL / 100 Pap, Dos, NL / 200 Cr, 4n

Groupe BENJAMINS

Résultats régionaux

- 1 Finale A TC
- 3 Finales B TC
- 15 Finales Jeune
- 3 Titres champion BFC Jeune
- 2 Deuxième place BFC Jeune
- 1 Troisième place BFC Jeune
- 14 Jeunes Qualifiés / 18 Jeunes dans le groupe
- 7 Records de Bourgognes battu par Yael Kiloutchko :
 - 50 NL et 50 Dos en petit bassin,
 - 100 NL, 50 et 100 Dos, 50 et 100 Papillon en grand bassin

Rapport sportif

Groupe MINIMES Entraîneur Julien Pastré

Composition du groupe : 12 nageurs

- 7 nageurs en CSS
- 5 nageurs section CLUB

Objectifs et projet :

La vocation première est de poursuivre la formation des nageurs afin de développer des bases solides qui leur permettront par la suite de « s'entraîner à performer ».

Rapport sportif

Groupe MINIMES Entraîneur Julien Pastré

Résultats sportifs :

• **Championnats de France Open d'Été (17 au 22 juillet 2021, Dunkerque) :**

Qualifié : Luc MERKEL

Résultats : 2 finales A pour Luc MERKEL et 2 médailles de bronze sur 50 Pap (25"62) et 100 Pap (56"48, Temps COMEN)

Interclubs Jeunes (21 novembre 2021, Chalon-Sur-Saône) :

Résultats : Equipe 1 filles 1^{ère} ; Equipe 1 garçons 2^{ème}

Championnats de France Jeunes (18 au 22 décembre 2021, Rennes) :

Qualifiés : Emma BONET, Emilie LESEUR, Noa BOUCHY, Thibaut LOPEZ, Mathis GARNIER, Timothée SERIN

Résultats :

3 finales B : Emma BONET sur 50 Br, Noa BOUCHY sur 200 Pap et Timothée SERIN sur 200 Dos

3 finales A : Thibaut LOPEZ sur 50, 100 et 200 Dos

2 podiums pour Thibaut LOPEZ : médaille de bronze sur 100 Dos (1'02"85) et Champion de France sur 200 Dos (2'14"19)

Rapport sportif

Groupe COMPETITION CLUB Entraîneur Ramzi Mekhmoukh

Composition du groupe : 12 nageurs (6 garçons et 6 filles)

Objectifs et projet :

Ce groupe permet aux nageurs qui n'ont pas toutes les exigences, ou qui ne souhaitent pas intégrer la section sportive, de prétendre à la construction d'un double projet "étude et performances sportives" dans des conditions optimales avec tous les moyens qui permettent d'évoluer vers un niveau national.

Rapport sportif

Groupe COMPETITION CLUB
Entraîneur Ramzi Mekhmoukh

Résultats départementaux et régionaux

- Bilan départemental**
12 médailles d'or, 5 d'argent et 6 de bronze
- Bilan régional**
11 nageurs qualifiés
- Médailles d'or :**
 - 4x50 4n Dames
 - 200m papillon Dames : Océane Caisez
- Médailles d'argent:**
 - 200m papillon Messieurs : Quentin Escaravage
- Médailles de bronze :**
 - 4x50 4n Messieurs
 - 200m Dos Messieurs : Ronan Nogues
 - 200m Dos Dames : Camille Ourgaud

Rapport sportif

Groupe COMPETITION CLUB
Entraîneur Ramzi Mekhmoukh

Résultats nationaux

- Championnat de France Été :**
20^{ème} place 200m et 24^{ème} au 100m papillon Dames : Océane Caisez
8^{ème} place finale B au 200m et 50^{ème} au 100m papillon Messieurs : Morgan Nogues
- Championnat de France Elite :**
5^{ème} place finale C 200m et 32^{ème} au 100m papillon Dames : Océane Caisez
- Championnat de France Juniors :**
17^{ème} place au 200m et 24^{ème} au 100m dos Messieurs : Ronan Nogues
- Championnat de France Jeunes :**
40^{ème} place au 50m dos Messieurs et 61^{ème} au 50m NL : Aaron Liotier

Rapport sportif

Groupe CAF – C3P

Composition du groupe :
10 nageurs au CAF : 5 Filles et 5 Garçons, entraînés par Eric REBOURG.
7 nageurs au C3P : 1 Fille et 6 Garçons, entraînés par Éric REBOURG.

Résultats sportifs :

5 qualifications aux Championnats de France Elite Hiver à St Raphael :

- Cardot Pierre : 8^{ème} finale B 50m dos
- Guiton Lou-Anne : 6^{ème} finale B 100m dos, 3^{ème} finale B 200 dos
- Mathokhniuk Danylo: 4^{ème} finale B 50m pap

7 qualifications aux Championnats de France Elite à Chartres :

- Cardot Pierre : 6^{ème} finale B 50m NL
- Guiton Lou-Anne : 7^{ème} finale B 50m dos, 6^{ème} finale B 100m dos, 7^{ème} finale A 200m dos et 7^{ème} finale B 200m 4n
- Mathokhniuk Danylo : 7^{ème} finale B 100m pap
- Melis Daphné (15 ans) : 2^{ème} finale C 200m brasse

Rapport sportif

Groupe CAF – C3P

9 qualifications aux Championnats de France Open d'été Dunkerque :

- Derangère Neo : 3^{ème} au 200m pap finale B (15-16ans)
- Duthu Jules : 5^{ème} au 100m dos finale B (17-18ans), 7^{ème} au 200m dos finale A (17-18 ans)
- Guiton Lou-Anne : 6^{ème} au 50m dos finale A (18 et +), 6^{ème} au 100m dos finale A (18 et +), 4^{ème} au 200m dos finale A (18 et +)
- Musitelli Enzo : 7^{ème} au 200m pap finale A (17-18 ans)
- Melis Daphné : 5^{ème} au 50m brasse finale A (14-15 ans), 3^{ème} au 100m brasse finale A (14-15ans), 2^{ème} au 200m brasse finale A (14-15 ans)

Sébastien Kouma sélectionné avec l'équipe du Mali aux Jeux Olympiques de Tokyo

Rapport Sportif

5 qualifications aux Championnats de France Juniors Massy :

- Duthu Jules : 6^{ème} au 100m dos finale B (17-18 ans), 8^{ème} au 200m dos finale A (17-18 ans), 5^{ème} au 200m 4n finale B (17-18 ans)
- Melis Daphné : 3^{ème} au 50m brasse finale A (14-15 ans), 3^{ème} au 100m brasse finale A (14-15 ans), 2^{ème} au 200m brasse finale A (14-15 ans)
- Merkel Luc : 4^{ème} au 50m pap finale B (15-16 ans) et 2^{ème} au 100m pap finale B (15-16 ans)

3 qualifications Championnats de France Elite Hiver Montpellier 2020/2021 :

- Mathokniuk Danylo : 6^{ème} au 50m pap finale A
- Thibault Bastien : finale C au 50 et 100 dos

Rapport sportif

Groupe Masters

Composition du groupe : 87 nageurs

Entraînés par Florent CHEVET, Alain LOUAZEL, Myriam METRI et Skander KHEDIMI.

Bilan Masters Saison 2020/2021

Une seule compétition a été possible, les France D'été à Mulhouse du 8 au 11 juillet 2021, regroupant les N1 et les N2.

Nombre total des nageurs, tous clubs, sur les 2 compétitions :

- N1 : 276 participants (109 dames et 167 messieurs)
- N2 : environ 50 participants

Pour l'ADN, 7 participants au N1 et 1 participant au N2.

Groupe Masters

Résultats individuels N1 :

- BALLAY Yves : 6^{ème} aux 50m dos et 100m Brasse et 8^{ème} au 50m Brasse
- CABRILLANA Marie-Pierre : 1^{ère} aux 100m et 200m Brasse, 2^{ème} au 100m Pap et 400m 4n,
- CLEMENT Benoît : 2^{ème} au 50m Brasse
- DAVID Michèle : 1^{ère} aux 50m, 100m et 200m Brasse, 200m 4n et 400m 4n
- GUERIN Eric : 8^{ème} au 50m et 100m NL, 7^{ème} au 50m Brasse, 10^{ème} au 100m Brasse et 9^{ème} au 200m Brasse
- HUE Agnès : 1^{ère} aux 50m et 100m Brasse, 3^{ème} aux 200m Brasse et 100m NL et 4^{ème} au 50m NL
- LABBE Cathy : 3^{ème} au 50m Brasse et 4^{ème} au 50m NL

Résultats individuels N2 :

BATAILLE Patrick : 1^{er} au 50m Brasse

Évolution du nombre de licenciés par groupe compétition			
Groupes	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Poussins	33	39	34
Benjamins	20	18	24
Minimes	11	10	12
Compétition Club	17	12	12
CAF-C3P	16	16	14
Masters	95	86	85
Ados sportifs	13	14	15
Total	205	195	196

✓

Récompenses

Yael
KLIOUTCHKO
(2009)

*Vainqueur du trophée
des 4 nageurs*

Entraîneur : Aymeric
DEGOIX

Thibault LOPEZ
(2007)

*Champion de France
Jeunes – 200 dos*

Entraîneur : Julien
PASTRE

Daphné MELIS
(2006)

*3^e 100 brasse – 2^e 200 brasse
Championnats de France Juniors à
Dunkerque*

*3^e 50 brasse – 3^e 100 brasse -
2^e 200 brasse
Championnats de France Juniors à
Massy*

Entraîneur : Aurélien
GABERT

Luc MERKEL
(2005)

3^e 50 Papillon – 3^e 100 papillon
Championnats de France Juniors à
Dunkerque

Entraîneur : Aurélien
GABERT

Danylo
MATHOKNIUK
(1999)

50 Papillon - Finaliste A
Championnats de France Elite

Entraîneur : Aurélien
GABERT

Vente des calendriers

Emilie LESEUR

Emma BONET

Elles ont vendu 30 calendriers chacune.

Le club leur offre un sac ARENA.

Récompenses aux
dirigeants

Eric TILLEROT

Philippe SIGNORET

Jean-Michel DUTHU

Maunia NOGUES

Eric TILLEROT est membre du bureau depuis 20 ans. Il s'occupe de l'informatique. Il a été président du club.

Philippe SIGNORET est trésorier adjoint. Il a également été président. Il veille au bon fonctionnement de la structure.

Jean-Michel DUTHU est membre du comité directeur et est officiel depuis de nombreuses années. Il gère la dotation avec son épouse. C'est un vrai casse-tête chaque année pour faire plaisir à un maximum d'adhérents.

Maunia NOGUES est la trésorière du club. Elle s'occupe de toute la comptabilité. Elle travaille avec Emma. Elle s'occupe de la partie RH et de l'organisation des buvettes des compétitions.

Cooptation

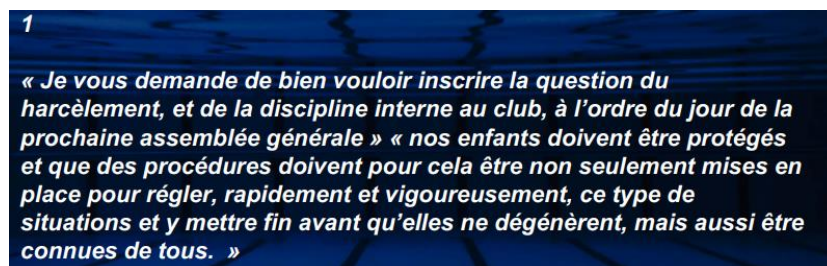
Rachel Guillain a porté candidature pour intégrer le comité directeur. Elle se présente.

Elle est la maman d'une nageuse. Elle souhaite rejoindre Le comité directeur et est également officielle. C'est important pour elle de participer afin aider l'association à vivre. Elle souhaite donner de son temps. Elle n'a pas encore de tâche bien définie mais souhaite donner un coup de main là où il y aura besoin.

Elle est cooptée à l'unanimité des présents et représentés.

Questions diverses

Le club a reçu des questions de parents de nageurs



La maman ayant posée cette question prend la parole.

« Je ne souhaite pas remettre en cause les bénévoles et les enfants. Je ne souhaite pas que l'on considère le harcèlement comme une question secondaire.

Depuis le début de l'année, il est question de harcèlement scolaire dans le groupe des benjamins. L'ambiance se dégrade. Les enfants se parlent mal. Cela ne se limite pas à l'enfant. Il faut associer le groupe. On cherche à isoler un enfant plus sensible que les autres. Isoler en faisant participer le groupe à cet isolement. Ce n'est pas grave au départ. Un enfant va offrir un bonbon à tous sauf à l'harcelée. Ce problème dure depuis septembre. Ma fille est déléguée de classe. Le principal l'a

convoqué pour relater les faits. Une enquête a été faite au collège. J'ai écrit en décembre au président du club. Je suis fatiguée que ma fille serve d'intermédiaire. J'ai alerté. J'ai demandé à ce que des mesures soient prises. Il y a 15 jours l'élève a quitté le collège et la section sport étude.

Imaginez son état. Il y a des enfants qui commettent l'irréparable. Il me semble que ce sont des enfants gentils mais quand les adultes ne mettent pas de limite cela prend de l'ampleur.

La petite s'enferme dans les toilettes et appelle sa mère. J'attendais que le club convoque l'ensemble du groupe et mette en place des sanctions graduelles pour signifier aux enfants qu'il y a des limites. Cela n'a pas été fait. La question du harcèlement est difficile à qualifier. Se précipiter pour ne pas permettre à un enfant de se mettre à table et pour isoler un enfant. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait un processus de prévention du harcèlement. Cela prend des semaines. Cet enfant vit au jour le jour.

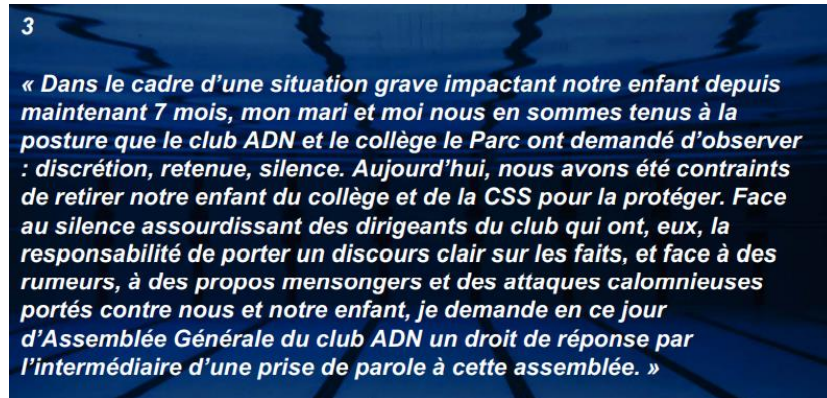
Je veux la mise en place d'une procédure très claire. Ne pas agir dans l'urgence. Il faut des sanctions dans le groupe des benjamins. Je laisse la parole au club. La qualification du harcèlement est délicate. Il doit y avoir une action avec le collège. Je ne suis pas là pour dire qu'il faut sanctionner un enfant en particulier. Il faut leur dire ce à quoi ils ont participé. Je vous remercie pour votre attention ».

Le président remercie la maman pour son intervention et répond.

« C'est un cas sérieux et compliqué. Il s'est passé 4 mois pendant lesquels des actions ont été mises en place. Il n'y a pas eu suffisamment de remontées de fait sur ces actions. Il y a eu différentes prises de contact avec la fédération, avec le collège, avec jeunesse et sport. Il y a 3 interlocuteurs. Il y a le nageur, les parents et l'éducateur. A date il n'y avait pas de procédure. Le club va se faire accompagner pour mettre en place cette procédure auprès de la nageuse, des parents, puis auprès des autres nageurs du groupe. Nos éducateurs ont des temps de formation. De nouveaux temps vont être prévus. On a pris attache avec différentes structures comme « Chagrin scolaire - à 180 degrés ». Un premier contact aura lieu mardi. Il va y avoir des actions maintenant puis des actions au deuxième semestre. On va construire et transmettre aux éducateurs. Ce sont des actions silencieuses. Mais le club a cherché à mettre en place des actions. Cela prend du temps. Le club n'est pas resté sans rien faire. La commission de discipline n'a pas encore rendu ses conclusions. Une réunion va être faite prochainement avec le groupe de nageurs et leurs parents. Notre objectif n'est pas de mettre une couverture sur les problèmes. On est là pour coconstruire. Le club n'est pas parfait. Cela ne devrait plus se produire car le club a identifié les causes.

Une autre maman intervient. Au Collège, sur les heures de vie de classe, il a été fait une information sur le harcèlement scolaire. Les élèves doivent être formés pour comprendre.

Le club a pris contact avec jeunesse et sport et une association pour organiser des temps de prévention pour tout le monde.



La maman de la nageuse souhaitait avoir un temps de parole. Le président lui donne donc la parole.

Elle prend donc la parole.

Afin de pas interpréter les paroles de la maman, la secrétaire a demandé à la maman de la nageuse de lui transmettre les propos tenus lors de sa prise parole.

Ci-dessous les propos transmis par mail par les parents de la nageuse.

"Mon intervention sera ici informative, le choix de réflexion ou de rejet d'introspection étant bien entendu laissé à chacun, dans l'après-coup, et selon son propre degré de conscience.

Je parle ici en tant que parent, Madame XXXXXXX, représentant légal de mon enfant mineur nageur.

Dans le cadre d'une situation grave impactant notre enfant et l'ensemble de notre famille depuis maintenant 7 mois, notre fille, mon mari et moi-même nous en sommes tenus à la posture que le Club de l'ADN et le Collège Le Parc ont demandé d'observer : discrétion, silence, retenue.

L'intervention d'aujourd'hui concerne en ce sens un droit de parole sollicité face au discours de propagande qui, favorisé par l'inertie des dirigeants, s'est abjectement propagé sur notre enfant et notre famille depuis septembre dernier.

Durant ces 7 mois, et devant de nombreux témoins, notre enfant a subi de manière volontaire et répétée un ensemble de faits officiellement qualifié de harcèlement par les

autorités compétentes. Au regard du référentiel national « non au harcèlement », la situation subie par notre enfant renvoie à plusieurs évènements clairement identifiés dans ce protocole : au sein de la CSS, sur les temps scolaires comme sur les temps de natation, elle a ainsi subi plusieurs types d'isolement journaliers (exclusion lors des repas, absence de réponse à ses bonjours, privation individuelle de partages collectifs avec punition des autres enfants dans le cas où ceux-ci désobéissaient à l'ordre de privation...), des moqueries, des insultes, des menaces, des intimidations, des situations de refuge dans les sanitaires du collège sur des temps de récréation pour se protéger, des plaintes de refus de se rendre à l'école associées à des difficultés importantes d'endormissement et de maux de ventre, des recherches de proximité d'adultes ou d'enfants plus âgés bienveillants pour se sécuriser, des peurs d'effectuer des trajets seule au milieu du groupe sans adulte nécessitant chaque mercredi le concours de sa mère en voiture, des persécutions et commentaires négatifs portant sur tout élément ou action ordinaire et anodine, des rumeurs...

Durant tout ce temps d'agression quotidienne n'ayant donné lieu à aucune sanction des responsables, notre enfant a toujours gardé son calme, sans écart de langage ou de comportement, là où des adultes n'auraient pas fait aussi bien qu'elle. L'aggravation de la situation, due à l'inertie ou à la sollicitation permissive des adultes, a mené à ce qu'à l'interdit et à l'intolérable s'ajoute l'injustice. En effet, abandonnés à notre propre sort, nous avons dû retirer le 07 mars dernier notre enfant du Collège et de la CSS pour la protéger, mettant dès lors un terme à son projet humain et sportif pour lequel le club lui-même l'avait antérieurement sollicitée. Afin de lever tout doute sur les plaisanteries amusées tenues sur son absence, je précise que ma fille n'était pas absente de l'entraînement depuis le 07 mars car elle se serait « peut-être suicidée »...

Pour conclure, la morale sportive n'est donc pas ici celle qui est prônée à grand renfort de discours politiques merveilleux, de fanions colorés et de charte ostentatoire. La morale de notre histoire est qu'une communauté d'adultes défaillants aura sciemment laissé une enfant de 12 ans porter les renoncements et la dette qui devraient normalement revenir à ceux qui l'ont maltraitée.

Mesdames, Messieurs les concernés, à l'issue de ce droit de parole, vous comprendrez donc que je vous présente ce jour ma plus sincère déconsidération. »

Le président répond qu'une procédure est en cours. Le club va se faire aider. Les entretiens sont en cours.

Un membre du comité directeur explique qu'il œuvre au club depuis 25 ans. Il était présent à la création de la CSS avec d'autres acteurs. Le club prend très à cœur les faits. Il s'est déjà rapproché

d'une association. Une réunion aura lieu en visio-conférence mardi. Cette affaire est très sérieuse. Il faut prendre le temps de rencontrer tous les acteurs. La situation n'est pas prise à la légère.

Le club a rendez-vous le 28 mars pour définir un processus clair en cas de suspicion de harcèlement.

Le club n'a pas été informé des actions du collège. Le président est en contact avec la FFN.

Aurélien GABERT prend la parole pour représenter Aymeric qui ne peut malheureusement pas être présent pour raison personnelle. Il y a rarement du noir et du blanc. C'est très délicat. Si un entraîneur est amené à constater ce genre de situation. Il sera très strict. L'entraîneur ne voit pas tout. Mais s'il y a quoique ce soit, ce sera repris directement. Notre intérêt est de travailler tous ensemble. Aymeric fait son possible. Il fait au mieux. Une attitude exemplaire est attendue de la part des nageurs.

2

« Depuis le 10 septembre 2021, l'entraîneur, Aymeric Degoix est informé du harcèlement moral que subit notre fille par des nageurs de la CSS. Le président du club, Hatim Chamchi, a été directement informé depuis le 7 décembre. Nous avons fait preuve d'une patience plus que raisonnable pendant 7 mois. L'inaction du club et son inefficacité à prendre en charge la situation nous ont obligés à retirer notre fille du collège Le Parc et de la CSS le lundi 7 mars 2022. Pensez-vous que 7 mois d'attente est un délai raisonnable pour la gravité des faits évoqués ? Que pensez vous faire pour protéger notre fille et protéger l'ensemble des enfants de ce club ? Pouvez-vous nous assurer qu'à compter de ce jour, les problèmes relevant du harcèlement moral ou sexuel ainsi que du cyberharcèlement seront traités sans délai par le club ? »

Le papa de la nageuse prend la parole. Il demande quels sont les outils à disposition des entraîneurs pour prendre des sanctions.

Le président tient à préciser qu'il n'a en aucun cas demandé à la famille de garder le silence. Tout le monde essaye d'être constructif. Le club ne reste pas inactif. Par ailleurs le président précise qu'un nageur a d'ailleurs été suspendu à titre conservatoire la semaine dernière afin d'éclaircir une autre situation. Il n'y a pas de processus à date. Mais le club veut trouver des solutions.

Un adhérent signale que ce problème est très complexe. Il faut faire évoluer le règlement.



Le président répond que c'est effectivement prévu. Des maj sont prévues. Les parents et le nageur signent le règlement intérieur à l'inscription.

Un membre du comité signale que la situation date de cette saison. La formation universitaire des encadrants va être également revue pour intégrer ces points. Il va faire part de cette situation et va demander à faire évoluer les formations.

Le club va également avoir un débat avec les entraîneurs sur le sujet.

Une adhérente relève que les membres du CD sont tous bénévoles et qu'ils font un travail exceptionnel.

Fin de cette Assemblée Générale

Le Club remercie tous les présents